

## ORDRE DU JOUR



**CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 19 DECEMBRE 2018  
A 17H30**

1. Portant approbation de la délibération n°DEL-2018-45 du Syndicat Mixte des Transports Urbains, relative à la définition du Périmètre de Transport Urbain (PTU) du Grand Nouméa ;
2. Portant dénomination d'une voie privée sise au lotissement Entre-deux-Mers et de plusieurs giratoires de Dumbéa ;
3. Autorisant le Maire à signer la convention relative à la cession gratuite d'une portion de la route provinciale n°12 dénommée route de Yahoué entre PR 0 et PR 0 +200, située sur la commune de Dumbéa ;
4. Autorisant le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres et signer le marché pour les travaux d'amélioration de l'éclairage public de la Ville de Dumbéa et ses éventuels avenants ;
5. Autorisant le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres et à signer le(s) marché(s) public(s) pour les travaux sur les fossés d'eaux pluviales de la commune de Dumbéa, année 2019, ainsi que ses avenants éventuels ;
6. Autorisant le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres et à signer le marché de signalisation horizontale et verticale des voies communales, année 2019, ainsi que ses avenants éventuels ;
7. Autorisant le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres et signer le marché public de services relatif au nettoyage des locaux et équipements de la Ville lot n°3 – année 2019, ainsi que ses avenants éventuels ;
8. Autorisant le Maire à signer la convention de financement avec la SECAL, relative à la réalisation d'un parking au Parc des Sports ;
9. Approuvant la grille tarifaire de la délégation de service public du golf du 1<sup>er</sup> mars 2019 au 29 février 2020 ;
10. Approuvant la grille tarifaire de la délégation de service public du Centre Aquatique Régional « Guy Verlaquet » du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 (SPL CARD) **(non présentée en commission)** ;
11. Portant fixation des tarifs des redevances et divers droits municipaux pour l'année 2019 **(non présentée en commission)** ;
12. Attribuant des avances de subvention au Centre Communal d'Action Sociale et à la Caisse Des Ecoles dans l'attente du vote effectif du budget unique pour l'exercice 2019 ;
13. Autorisant le Maire à exécuter les dépenses d'investissement hors autorisation de programme dans l'attente du vote effectif du budget principal et des budgets annexes primitifs de la Ville de Dumbéa pour l'exercice 2019 ;

14. Attribuant des avances de subventions aux écoles publiques de Dumbéa pour l'achat de produits pharmaceutiques et d'entretien pour l'année 2019 ;
15. Autorisant la mise en place de titres-repas au profit des agents de la ville de Dumbéa et autorisation donnée au Maire à lancer la procédure d'appel d'offres et à signer le marché pour l'émission et la livraison des titres-repas ;
16. Autorisant le Maire à signer l'avenant n°2 au contrat d'agglomération du Grand Nouméa 2017/2021 ;
17. Autorisant la prise en charge de divers frais relatifs au déplacement d'une délégation municipale à la fête Luécila 3000 en janvier 2019, dans le cadre du jumelage avec la commune de Lifou et du traité d'amitié avec la tribu de Luécila-Hnapalu ;
18. Autorisant la vente aux enchères publiques, le don et la destruction de matériels réformés ;
19. Modifiant le régime indemnitaire des policiers relevant de la filière sécurité des communes de Nouvelle Calédonie et de leurs établissements publics ;
20. Autorisant le Maire à verser une subvention au groupement d'employeurs / CPOS Sud dans le cadre de la convention cadre pluri-annuelle d'objectifs et de moyens relative au financement et à la mise à disposition d'un éducateur sportif – Année 2019 ;
21. Autorisant le Maire à signer le contrat de maintenance du dispositif de vidéo protection et du centre de supervision urbain de la police municipale de Dumbéa pour l'année 2019 (**non présentée en commission**) ;
22. Habilitant le Maire à représenter la commune et le cas échéant à se constituer partie civile au nom de la Commune dans une affaire l'opposant à Monsieur Steevens OLLUONE ;
23. Habilitant le Maire à signer un contrat de prestations de services et ses éventuels avenants pour l'organisation de la Fête de la Ville édition 2019 ;
24. Autorisant le Maire à verser une subvention au Comité de Jumelage de Dumbéa - Exercice 2019 ;
25. Autorisant le Maire à signer des conventions et ses éventuels avenants avec diverses associations à caractère socio-éducatif - Exercice 2019.

==°°==